

Rapport d'activités 2017

Tables des matières

1.	Fonctionnement	1
2.	Evénements et activités	3
3.	Relations publiques, lobbying et communication	6
4.	Partenariats	7

1. Fonctionnement

Comité

Le comité est composé de onze membres : Roger Deneys, Alfonso Gomez, Laure Grivet, Olivier Gurtner, Laurie Lacour, Pietro Majno, Philipp Ravn, Patrick Saudan, Jacques Sottini, Viktorie Skvarková, Louis-Philippe Tessier, Rolin Wavre. En cours d'année, nous avons perdu Claude Morel, décédé en août. Claude s'est investi durant de nombreuses années pour le vélo, à la Ville de Genève d'une part, à PRO VELO Genève d'une part.

Le comité s'est réuni à 8 reprises en 2017 sous la présidence de Alfonso Gomez.

Bureau

Organe de fonctionnement de l'association par excellence, le bureau est composé de Alfonso Gomez (président), Rolin Wavre (porte-parole), Mario Rodriguez (membre du comité), Julien Hutin (chargé de projets), Christine Jeanneret – ter Kuile (coordinatrice). Le bureau se réunit deux fois par mois pour passer en revue tous les dossiers en suspens et/ou urgents. C'est un organe structurant qui soutient le personnel de l'association, répartit les tâches en fonction des besoins et fait le lien entre les employés et le comité.

Commission technique

La commission technique – emmenée par Giuliano Broggin, Jacques Sottini et Violeta Djambazova - a suivi de nombreux dossiers techniques relatifs aux aménagements cyclables, en Ville et dans le canton de Genève. Elle s'est réunie 10 fois dans l'année.

En 2017, un groupe de travail spécifique s'est également formé pour les questions touchant les trois communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex. Il s'est réuni à plusieurs reprises et a rencontré les autorités notamment pour la Voie verte d'agglomération développée dans ce secteur.

- **Le lien politique-technique.** Jacques Sottini assure le lien avec la Coordination Transports et Déplacements (CTD), groupe d'associations intéressées par la promotion de la mobilité douce à Genève. La CTD est représentée au conseil consultatif pour la traversée du lac, ce qui permet d'avoir des informations sur l'avancée du projet. Par ailleurs, la CTD a pris position en 2017 contre le projet et le financement du barreau sud L1-L2, nouvel axe routier entre Pierre-Grand et la liaison autoroutière de Lancy-sud.
- **Séances.** Les représentants de l'association ont participé à plusieurs commissions officielles : CODEP (Conseil des Déplacements), Séance des usagers de la Ville de Genève, auditions auprès de divers conseils municipaux, Séances des Acteurs de la Mobilité Douce convoquées par le canton. Ils ont en outre participé à des rencontres avec les autorités communales et cantonales pour le suivi régulier de projets d'aménagements, ainsi que de nombreuses séances spécifiquement consacrées à de grands projets: aménagements cyclables sur la route de Veyrier, chantier CEVA à Pont-Rouge, axe Frontenex, projet Clés-de-Rive.
- **Courriers.** Plus de cinquante propositions en faveur du vélo ont été adressées aux autorités, souvent dans le cadre d'enquêtes publiques, de plans directeurs, de plans de quartier, ou encore de requêtes en autorisation de construire. Ces courriers portent également sur la qualité des aménagements proposés ou réalisés.
- **Membres PRO VELO Genève.** La commission technique maintient un dialogue (oral ou écrit) avec les usagers cyclistes qui envoient des questions ou des remarques sur les aménagements cyclables genevois.

Personnel de PRO VELO Genève

PRO VELO Genève a employé, durant l'année 2017, les personnes suivantes :

- un poste de coordination à 55%, assuré par Christine Jeanneret - ter Kuile. Ce poste comprend la coordination, la communication et la gestion de l'association, la mise à jour du site internet, l'édition du Cahier genevois et l'élaboration de nouveaux projets vélo ;
- un poste technique à 10%, assuré par Giuliano Broggin. Ce poste comprend le suivi de dossiers techniques, la participation à des séances, l'envoi régulier de courriers aux autorités ;
- un poste de gestion des cours vélo à 10%, assuré par Julien Hutin. Ce poste comprend l'organisation et la planification des cours vélo sur l'année ;
- un poste de comptable passé de 5 à 10% assuré par Nathalie Wenger ;
- un poste de chargé de projet à 12,5%, assuré par Christine Jeanneret – ter Kuile. Ce poste comprend l'organisation de la manifestation « Les Samedis du vélo » et la publication de brochures de promotion du vélo;
- un poste de responsable du projet « DEFI VELO » à 30%, assuré par Julien Hutin ;
- un poste de gestion des bourses aux vélos à 5 % env., assuré par Valentine Müller ;
- un poste de chargée de projet « suivi technique » et « organisation bourses aux vélos » à 20 %, assuré par Violeta Djambazova ;
- une collaboration ponctuelle avec une trentaine de monitrices et moniteurs qui interviennent pour assurer la réalisation des cours de conduite cycliste ;
- une collaboration ponctuelle avec 14 guides qui interviennent sur les vélo-tours, dans le cadre des Samedis du vélo ;
- une collaboration avec l'entreprise Label Vert pour la coordination romande du projet « DEFI VELO ».

Publications : Cahier genevois

Le Cahier genevois, gazette trimestrielle de format A5 imprimée en quadrichromie, présente l'actualité en 12,16 ou 20 pages, les actions entreprises par notre association et fait le lien avec nos membres.

Le comité rédactionnel du cahier genevois est composé des personnes suivantes : Christine Jeanneret - ter Kuile, Sylvette Riom et Louis-Philippe Tessier. Les rédacteurs sont des membres du comité et de la commission technique ainsi que des employés. Des membres actifs de l'association et des personnes externes ont également contribué au périodique, notamment : Sylvette Riom, Marco Ziegler (mobilité piétonne) et Claude Marthaler.

La gazette est encarté dans le journal « PRO VELO info » qui détaille l'actualité des associations régionales romande et parle de vélo en général ou développe un thème particulier.

Le tirage du Cahier genevois a été augmenté, il est passé de 2'200 à 2'400 exemplaires. « PRO VELO info », quant à lui, a été réduit à 5'129 exemplaires.

Site internet

Le site internet est une plate-forme d'information et de communication qui offre une visibilité importante à PRO VELO Genève. Il est maintenu à jour avec les actualités de la mobilité, les événements de l'association listés dans un agenda, les informations ad hoc et les prises de position et communiqués de presse de PRO VELO Genève.

Par ailleurs, PRO VELO Genève alimente une page Facebook et Twitter pour compléter sa communication.

L'information y est régulièrement mise à jour par Viktorie Skvarková, membre du comité et avec un soutien ponctuel de Martin Gonzenbach, membre actif.

Base de données

Le nombre de membres PRO VELO Genève est de 1'911 à fin 2017, ce qui stable par rapport à la progression de l'an passé (1900). Il y a également 173 membres VIP en plus de ce nombre, qui reçoivent nos journaux gratuitement (communes, institutions, maisons de quartier, etc.).

En octobre 2017, un sondage a été lancé par le biais de notre newsletter pour mettre en lumière le profil de nos membres et leurs attentes. Le taux de participation de 241 participants pour environ 2000 membres n'est pas totalement représentatif mais donne un aperçu de l'opinion générale. Il en ressort que l'âge moyen de nos membres augmente (2/3 des membres ont plus de 40 ans, tendance marquée en Suisse également). La grande majorité de nos membres souhaite que PRO VELO se concentre sur l'amélioration des aménagements et des infrastructures (lobbying). L'ensemble de l'analyse peut être consulté et téléchargé sur notre site internet : <https://www.pro-velo-geneve.ch/actualites-112.html>

Comptabilité

La comptabilité a été reprise par Nathalie Wenger qui a succédé Sylvette Riom. Rappelons que PRO VELO Genève ne touche aucune subvention pour son fonctionnement mais est soutenue pour certaines de ses activités (cours de conduite cycliste, Samedis du vélo...). Le taux horaire de ce poste a été augmenté de 5% à 10% en raison du développement de nos activités.

Arcade de PRO VELO Genève et perspective de déménagement

Entre août 2008 et fin 2017, les bureaux de PRO VELO Genève étaient situés dans une arcade de 35 m², au rez-de-chaussée de l'immeuble du Centre de recherches et d'actions communautaires (CRAC), géré en coopérative, au 7 boulevard Carl-Vogt à la Jonction. Les archives, les travaux en cours, la documentation sur le vélo et le fichier des membres y sont stockés. Le lieu est également un espace interactif et dispose d'une petite bibliothèque sur la thématique du vélo. Une permanence y fut tenue les lundis de 11h à 14h et jeudi de 14h à 16h, par la coordinatrice. Cette arcade représente pour PRO VELO Genève un lieu d'accueil, de travail, de formation, de réunions et d'activités vélo. Elle est ouverte au public qui peut y trouver de la documentation ainsi que des renseignements. L'année 2017 a été marquée par la suite des travaux dans le bâtiment (notamment la réfection de la vitrine de l'association) rendant l'utilisation de cet espace difficile (bruit, poussière, suppression du chauffage jusqu'en octobre...).

Fin 2017, PRO VELO a négocié la conclusion d'un nouveau bail avec les CFF immobilier afin d'intégrer, à partir de janvier 2018, un nouvel espace partagé avec la Fédération Romande des Consommateurs, au coeur de la mobilité combinée, à la Gare Cornavin (pl. de Montbrillant 4).

Un immense travail **d'archivage** a été réalisé par des sympathisants urbanistes et piliers de notre association, avec la collaboration des Archives d'Etat, pour préserver la mémoire et 37 ans d'histoire d'ASPIC / PRO VELO Genève. Nous les remercions vivement pour l'énorme tâche accomplie.

2. Evénements et activités

La grande majorité de ces activités ont été rendues possibles grâce à la chaleureuse participation des bénévoles de l'association. Nous profitons de ce rapport pour leur exprimer nos sincères remerciements.

Bourses aux vélos

Six bourses aux vélos ont été organisées en 2017, soit une de moins qu'en 2016. L'accent a été mis sur les collaborations régulières avec certaines institutions et à la demande d'associations de quartier :

- Le 11 mars au marché couvert de Saint-Jean ;
- Le 12 avril aux Hôpitaux universitaires de Genève, pour la première fois sur le site de Belle-idée, en partenariat avec l'institution ;
- Le 4 mai devant Uni-Mail en partenariat avec l'Université de Genève ;
- Le 10 juin aux Croupettes dans le cadre de « Croupettes en campagne », en partenariat avec Pré-en-Bulle ;
- Le 26 août à Bernex, sur mandat de la Mairie ;
- Le 21 septembre devant Uni-Mail, en partenariat avec l'Université de Genève.

Les bourses aux vélos rencontrent un succès réjouissant et permettent d'offrir une seconde vie à de nombreuses bicyclettes inutilisées. En parallèle de la vente de vélos, de petites réparations gratuites ont été proposées par des associations partenaires telles le Pavillon Cayla, Genève-roule et Péclot13. Cette dernière a également assuré la vente d'accessoires (cadenas, lumières, paniers etc) durant les bourses aux vélos, ainsi que le marquage Bicycode pour lutter contre le vol de vélos.

Stands de promotion et de sensibilisation

PRO VELO Genève a été invitée à se faire connaître par la distribution de matériel sur des stands et/ou en proposant une animation :

- En partenariat avec le service des écoles de la Ville de Genève, PRO VELO s'est impliqué pour sensibiliser les cyclistes à la nécessité de respecter les piétons, notamment les écoliers et les patrouilleuses aux abords de

l'Ecole le Corbusier (16 mai).

- PRO VELO a été sollicité pour participer à l'action Ge-respecte mis en place par le DETA (Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture), dans l'idée de sensibiliser tous les usagers de la route à gagner en respect (22 juin).
- Pour marquer les 200 ans du vélo, un stand et deux animations ont été proposés durant le festival Alternatiba : le Musée Vélo-mobile, dévoilant l'histoire de la petite reine à travers des objets (capuchons, plaques annuelles, rustines) et un spectacle documenté « Respire, l'histoire déjantée de la bicyclette » (16 septembre)
- Dans le cadre de la 4e édition de la Journée sans ma voiture, PRO VELO était également présent avec une animation «Vélo-shaker » qui invitait les passants à mixer leur propre jus de fruit à la force de leur mollet (1er octobre).

Action lumière

L'action lumière est un événement national de sensibilisation des cyclistes à la visibilité de nuit. Le but est de rendre les usagers du vélo roulant sans éclairage conscients du danger qu'ils encourent et de leur offrir un service direct, en proposant du matériel d'éclairage et de visibilité. Des phares vélos et catadioptrés sont vendus et installés sur place. Des bonnets fluo ornés de bandes réfléchissantes, des autocollants réflecteurs ainsi que de la documentation y ont été distribués gratuitement.

Deux actions ont été organisées en 2017: le 19 janvier à Rive, avec la collaboration de la Police routière impliquée pour accentuer l'orientation préventive de cette action et le 16 novembre sur l'Esplanade d'Uni Mail en collaboration avec Unige.

DEFI VELO

Sur proposition de PRO VELO Lausanne, qui a conçu et réalisé ce projet de promotion du vélo auprès des jeunes adultes dans le cadre scolaire post-obligatoire, PRO VELO Genève coordonne le DEFI VELO dans le canton de Genève depuis 2012. Le DEFI VELO est intervenu auprès de 400 élèves de deux établissements de l'enseignement secondaire (Collège Candolle (Seymaz) et Ecole de Commerce Nicolas Bouvier) afin de les sensibiliser aux avantages du vélo et à la sécurité routière. La Ville de Genève et le Canton de Genève ont soutenu financièrement ce projet, qui fait l'objet d'un rapport d'activité détaillé.

Chez les plus jeunes, 4 cours ont été organisés dans la campagne genevoise pour 60 élèves sur le modèle proche de "Bike2school". Quant aux seniors, 6 cours/balades didactiques VAE ont été proposés dans quelques communes genevoises*.

Pour les cours famille, nous avons donné 4 cours pour enfants seuls avec 16 participant-e-s dans les communes de la Ville de Genève, Carouge, Bernex et Grand-Saconnex

Cours vélo

« Les Samedis du vélo » ont permis la programmation de 14 cours de conduite avec 80 participant-es. Les cours de conduite cyclistes "famille" ne sont pas en reste puisque 555 participant-e-s ont pris part à l'un ou l'autre des 17 rendez-vous organisés dans le canton de Genève (Ville de Genève, Lancy, Vernier, Bernex, Gd-Saconnex, Plan-les-Ouates). Ceux pour "enfants seuls" ont eu 16 participant-e-s lors des 4 cours qui ont eu lieu dans les communes de la Ville de Genève, Carouge, Bernex et Grand-Saconnex. Quant aux seniors, 6 cours/balades didactiques VAE ont été proposés dans quelques communes genevoises.

Organisation de Vélo-tours et encadrement de manifestation

PRO VELO est grandement sollicité pour organiser des balades thématiques sur demande : suite aux succès de l'an passé, sept visites de quartier (Projet Praille Acacias Vernet) ont été mises sur pied en collaboration avec le DALE (Département de l'aménagement, du Logement et de l'Energie) ainsi qu'une balade sur le site de compostage de Châtillon, une parade des bibliothécaires européennes, l'encadrement d'une parade de Genève-roule, une sortie de Genève-roule au vallon de l'Allandon et une sortie VAE offerte par Cité Senior pour ses membres.

Samedis du Vélo

« Les Samedis du vélo » sont nés en 2005 et sont subventionnés par la Ville de Genève. Le projet consiste à offrir des activités liées au vélo chaque premier samedi du mois, d'avril à septembre. PRO VELO Genève coordonne l'organisation de la manifestation. Elle a collaboré avec les associations Genève-roule et Péclôt 13, afin de proposer 19 vélo-tours – balades culturelles à vélo, 12 cours de mécanique, 6 ateliers de réparations ambulants et 16 cours de

conduite cycliste à l'attention des adultes, proposant les niveaux suivants : débutant, moyen, avancé et vélo à assistance électrique. 330 personnes ont participé à ces différentes activités. Cette manifestation fait l'objet d'un rapport d'activité détaillé.

Dépliant vélo-tour : Le Bestiaire médiéval et la littérature

Redécouvrir sa propre ville avec un éclairage original, c'est ce que proposent les brochures vélo-tours indiquant des balades thématiques à bicyclette et éditées grâce à une aide financière de la Ville de Genève. L'année 2017 a été marquée par la sortie du 10ème dépliant de la série : *Le Bestiaire médiéval et la littérature*, une balade qui invite à découvrir la symbolique d'animaux sculptés dans différents lieux de notre ville.

Promotion du vélo auprès des enfants, des jeunes et des seniors

Grâce à une collaboration fructueuse entre le DEAS (Direction générale de la santé du Canton de Genève) et PRO VELO Genève depuis 2014, une campagne de sensibilisation a été mise sur pied afin de valoriser les bienfaits du vélo auprès d'un large public.

Trois publics ont été sollicités par des approches spécifiques :

- Des ateliers de sensibilisation pour les enfants de 9 à 12 ans ont été mis en place dans le cadre des activités parascolaires. Une soixantaine d'élèves a pu apprendre à mieux maîtriser son vélo à travers une présentation théorique, des exercices en milieu fermé et une sortie encadrée sur la route dans les communes de Bernex, Onex, Vernier, Choulex et Versoix.
- Les frais de participation au DEFI VELO de près de 400 adolescents de 15 à 18 ans ont été offerts à 2 établissements du post-obligatoire.
- Des cours pour vélo à assistance électrique, qui se sont transformés en des balades didactiques, ont été proposés aux seniors dans les communes de Genève, Pregny-Chambésy, Vernier, Lancy, Bernex, Carouge.

Marquage Bicycode

Le marquage Bicycode est un numéro unique, gravé sur le cadre du vélo et enregistré dans une base de données internationale en lien avec les coordonnées du propriétaire. Ce registre peut être consulté sur demande par les forces de l'ordre. L'objectif du système est une traçabilité permettant la restitution des vélos à leurs propriétaires en cas de vol. Cette traçabilité a également un potentiel dissuasif à l'encontre des voleurs.

Mis en place en 2004 par la Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB), il s'étend depuis 2013 à Genève par le biais de PRO VELO Genève et la Fourrière vélo, gérée elle par l'association Péclôt13. Il est possible de faire graver son vélo à toutes les bourses aux vélos de PRO VELO.

Soirées thématiques

Les soirées thématiques déclinent le vélo sous différentes formes :

- Les Cafés des voyageurs réunissent une fois par mois (soit 10 fois avec une pause estivale) des cyclistes qui souhaitent partager leurs expériences de voyages à vélo. Anciennement tenus à l'arcade de PRO VELO Genève puis à la Galerie aux Grottes, ces événements ont eu lieu en 2017 en rotation dans les locaux des magasins partenaires en raison de la forte affluence de public. Un atelier de préparation au voyage a également été organisé le 9 juillet pour offrir à nos membres de nombreux conseils avisés pour préparer leur voyage à vélo.
- Soirée technique: " Voie verte d'agglomération : qu'en est-il pour les cyclistes ? "
A l'occasion de sa soirée technique annuelle, le 28 septembre 2017, PRO VELO Genève a invité Caroline Barbisch (Office de l'urbanisme - DALE) et Adrien Mulon (Direction Générale des Transports/Grand Genève - DETA) pour une soirée de présentation de la Voie Verte d'agglomération : historique, état des lieux, blocages, perspectives et échéances. Le dialogue entre administration et usagers a été bénéfique. L'identité de la Voie Verte, entre promenade urbaine et voie de circulation fluide pour les pendulaires, reste potentiellement problématique. L'ouverture de la Voie Verte CEVA, entre la gare de Chêne et des Eaux-Vives nous permettra d'observer la cohabitation entre les différents usagers.

3. Relations publiques, lobbying et communication

Initiative vélo

Notre initiative, lancée en mars 2015, déposée en mars 2016 à la Chancellerie fédérale produit ses premiers effets: le principe d'inscrire le vélo et sa pratique quotidienne dans la Constitution suisse ne trouve presque plus d'adversaires au Parlement fédéral.

Le contreprojet (voir encadré) est une forme un peu atténuée (« la Confédération peut » au lieu de « doit ») de l'initiative originale assez contraignante et centralisatrice, dans un domaine qui est actuellement de la compétence exclusive des cantons. Le Conseil fédéral a très vite compris la nécessité de soutenir l'essentiel de ce que voulaient PRO VELO et les autres associations qui forment le comité d'initiative: il a donc décidé en juin 2016 de proposer un contreprojet direct qui a recueilli l'approbation du Conseil des États en novembre 2017 et de la Commission des Transports du Conseil national en janvier 2018. Lors des auditions auxquelles j'ai participé, j'ai pu constater que le soutien de principe au vélo comme moyen de transport n'était pas contesté sur le fond, mis à part quelques rares parlementaires UDC notamment.

Contreprojet :

La Constitution est modifiée comme suit :

Art. 88 Chemins et sentiers pédestres et voies cyclables

1 La Confédération fixe les principes applicables aux réseaux de chemins et de sentiers pédestres et aux réseaux de voies cyclables destinées aux déplacements quotidiens et aux déplacements de loisirs.

2 Elle peut soutenir et coordonner les mesures prises par les cantons et par les tiers visant à aménager et entretenir des réseaux sûrs et attrayants et à informer sur ceux-ci.

3 Elle prend ces réseaux en considération dans l'accomplissement de ses tâches. Si elle doit supprimer de ces réseaux des chemins ou sentiers pédestres ou des voies cyclables, elle les remplace

PRO VELO Suisse et les organismes alliés dans le comité d'initiative ont estimé que le texte de l'initiative pourrait être retiré au profit du contreprojet du Conseil fédéral, pour autant que celui-ci soit accepté sans modification par les deux Chambres du Parlement. C'est ce qui s'est produit à la fin 2017 puis en avril 2018 au Conseil des Etats. Le Comité d'initiative a donc pris cette décision formelle qu'il était seul à pouvoir prendre. Outre PRO VELO, il réunit les milieux intéressés par la pratique du vélo sous toutes ses formes (sport, tourisme, réparation et commerce) et diverses personnalités politiques nationales. L'initiative comme le contreprojet prévoient de donner une base légale à la pratique du vélo et permettre une action de la Confédération dans ce domaine à travers l'article 88 de la Constitution qui couvre actuellement le réseau des sentiers pédestres. Celui-ci a été très efficacement soutenu par l'Etat et les cantons depuis des dizaines d'années. Pour donner un nouvel élan tant au plan national que dans les cantons, il est important que le Contreprojet qui devrait être soumis au Peuple cet automne recueille un soutien massif.

Cours des comptes

La Cour des Comptes a rendu public le 7 mars 2017 les recommandations issues de son évaluation de la politique de mobilité douce à Genève entamée en 2016. Mobilité piétonne et le TCS étaient aussi représentés.

Ce rapport résume bien la situation du point de vue des cyclistes. Des aménagements relativement importants en distance, encore largement insatisfaisants en qualité puisque les pistes cyclables en site propre sont plutôt l'exception que la règle. On trouve en outre beaucoup de bandes cyclables qui offrent une protection limitée, des aménagements tels que les contre-sens cyclables pas toujours bien compris par le reste du trafic ou des zones partagées avec les piétons qui ne sont vraiment satisfaisantes pour personne. PRO VELO pointe depuis plus de 15 ans les aménagements discontinus et les points noirs. PRO VELO Genève est satisfait que la Cour des Comptes ait bien évalué la croissance du trafic cycliste et la nécessité de donner à la Mobilité douce la priorité dans le centre-ville. En outre, la demande de PRO VELO d'être plus et mieux consulté avant que des aménagements ne soient réalisés a été largement reflétée dans le rapport de la Cour.

Rustine d'Or et Pneu Crevé

Le concours a été relancé en octobre en partenariat avec actif-trafiC, qui s'occupait de la partie « piétons ». Pour encourager les réalisations exemplaires et porter un regard critique sur les erreurs à éviter à l'avenir, les deux

associations ont chacune couronné une réalisation par un prix de "l'espoir" et un autre par un prix de la « honte ». L'événement a été médiatisé en février 2018 et a été bien couverts par les médias et les résultats peuvent être consultés sur notre site internet (rubrique « Actualités »).

Concours de points noirs

En décembre 2016, PRO VELO a sollicité ses membres et sympathisants par le biais d'un concours leur permettant de signaler les points noirs du réseau, dénoncer les axes et les carrefours dangereux ou les aménagements les plus absurdes. Les participant-e-s ont également été invité-e-s à proposer des solutions pour les résoudre.

La Commission technique a étudié la pertinence et faisabilité de leurs propositions pour ensuite les porter à la connaissance des autorités lors d'une conférence de presse organisée dans le cadre de l'Autre Salon (mars 2017).

Presse

Depuis 2016, Rolin Wavre est chargé de communication au sein de PRO VELO Genève et cette nouvelle fonction dynamise notre relation la presse et accentue notre crédibilité.

PRO VELO a répondu de nombreuses fois aux médias et a diffusé plusieurs communiqués de presse et prises de position :

- **Janvier** : Prise de position sur la question des vélos dans les parcs
- **Mars** : CP - Concours de points noirs du réseau cyclable
- **Mai** : Prise de position sur la suppression des feux de signalisation
- **Juillet** : CP - Pont du Mont-Blanc: la position du Groupement transports et économie est irresponsable et menace la sécurité cycliste.
- **Août** : Crédit d'étude pour la traversée du lac : 6.3 mio jetés par-dessus bord... et ce n'est qu'un début (CP conjoint avec l'ATE et actif-trafiC)
- **Novembre** : Sécurité des cyclistes et des piétons sur les chantiers : au Conseil d'Etat d'agir !

Toutes nos revendications sur notre site internet, rubrique « Prise de position et communiqués de presse » et « Actualités ».

4. Partenariats et collaborations

PRO VELO SUISSE

PRO VELO Genève suit les discussions vélo au niveau national par le biais de l'association faîtière PRO VELO Suisse, notamment en participant aux assemblées des délégués, et à la coordination romande.

Péclôt 13 / Pavillon Cayla

PRO VELO Genève a régulièrement collaboré avec les mécaniciennes et mécaniciens de ces deux ateliers associatif à maintes reprises au cours de l'année.

Pré-en-Bulle

La collaboration avec Pré-en-Bulle, association dynamique et conviviale, a notamment permis de réaliser la bourse aux vélos dans le quartier des Grottes.

actif-trafiC

PRO VELO Genève a notamment collaboré avec actif-trafiC dans le cadre du concours Rustine d'Or – Pneu Crevé.

Associations Mobilité Piétonne et le Conseil des Anciens

Le dialogue entamé depuis 2014 se poursuit en vue de dissiper les malentendus existants entre ces organisations et les cyclistes auxquelles elles reprochent certains comportements. Membre du bureau de PVGE, Rolin Wavre poursuivra ces contacts, qui commencent à porter leurs fruits.

PRO VELO Genève a également collaboré avec les associations et les instances :

- ATE Genève (campagne de votation : « Non à la traversée »)
- Genève-roule (Samedis du vélo)
- Police de la sécurité routière (Action lumière de janvier 2017 et une séance lors de comité de novembre 2017)
- HUG (bourse aux vélos)
- Unige (bourse aux vélos)
- Commune de Bernex (bourse aux vélos)

Information aux étudiants

PRO VELO Genève s'est mise à la disposition de plusieurs étudiants, afin de leur apporter des informations utiles à la réalisation de travaux de maturité ou d'études supérieures.

Nous profitons de ce rapport d'activités pour remercier tous nos partenaires.

Les comptes sont disponibles auprès de PRO VELO Genève.